

# STATIONNEMENT, CE QUI VA CHANGER AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Le quartier de Vilmorin est en pleine mutation et connaît une attractivité grandissante. Aussi, pour assurer une rotation suffisante des nombreux services existants, des places de stationnement payantes seront créées en surface à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Ces places auront pour vocation à être utilisées sur de courtes durées. Le stationnement en dehors de ce périmètre reste gratuit.

La zone verte est maintenue, elle passe à 4h au lieu de 6h (la carte de résident est également maintenue, elle est à renouveler chaque année).

## LES 30 PREMIÈRES MINUTES DE STATIONNEMENT SERONT GRATUITES

**8h-12h & 14h-19h** : STATIONNEMENT PAYANT DU LUNDI AU SAMEDI  
**GRATUIT DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS ET MOIS D'AOÛT**

PRIX DE L'ABONNEMENT MENSUEL DANS LE PARKING SÉCURISÉ ET COUVERT EFFIA :

PRIX CLASSIQUE : **72,65€** - DÉTENTEUR DU PASS NAVIGO : **51,10€** MOTO : **33,40€**

## EXTRAITS GRILLE TARIFAIRE

Temps de stationnement	Zone ROUGE
0h15	GRATUIT
0h30	GRATUIT
0h45	1,20 €
1h00	1,50 €
1h15	2,60 €
1h30	2,90 €
1h45	3,20 €
2h00	3,50 €
2h15	20,00 €
2h30	20,00 €
2h45	20,00 €
3h00	20,00 €
3h15	20,00 €

## CARTE DE RÉSIDENT

Pour bénéficier de votre carte annuelle de résident, présentez-vous en mairie muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'un relevé de votre dernière taxe d'habitation.

**Attention, un seul véhicule par foyer** peut obtenir la carte de résident, elle devra être renouvelée chaque année.



**Vincent DELAHAYE**  
 Sénateur-Maire de Massy

Voir au dos le plan de stationnement

